

Étudiants africains dans l'enseignement privé

Chronique des désillusions

Nombreux sont les étudiants africains subsahariens, qui, subjugués par une publicité menée tambour battant dans leurs pays d'origine par des écoles marocaines, affrontent à leur arrivée une autre réalité. A la place de l'Eden qu'on leur a fait miroiter, c'est autre chose qu'ils trouvent une fois inscrits et mis le pied au Maroc. PAR CHEIKH DJITTÉ

Un atterrissage agité

Mamadou vient de réussir au Bac. Comme tout futur étudiant, il rêve de poursuivre ses études dans une grande école française. Mais face au parcours du combattant qui l'attend pour l'obtention du visa et les coûts énormes qu'il entrevoit, une alternative s'impose à lui et finit par le séduire après tout : le Maroc. Pays stable politiquement, à trois heures d'avion, avec juste le passeport sans autre formalité dérangeante. En plus de sa renommée, le Maroc a formé beaucoup de cadres subsahariens depuis des décennies. La décision de Mamadou est arrêtée, à l'exemple de nombreux autres, il n'hésite pas devant l'alternative qui s'offre à lui. Il est même excité à l'idée de se rendre dans ce pays dont il entend du bien. Alors la famille se mobilise, le père recourt au crédit bancaire, un appui financier du grand frère installé en Europe ou aux USA étaye le reste. Tout est fin prêt, Mamadou s'envole pour Casablanca. Mais à l'arrivée, la désillusion est rapide au point de voir ses calculs et rêves risquer de tomber à l'eau. Seule consolation, il prend conscience qu'il n'est

pas seul dans ce calvaire, d'autres avant lui et en même temps que lui ont enduré les difficultés qu'il rencontre. C'est une réalité dure, il convient de revenir dessus.

Une offre alléchante

Le Maroc a une image à vendre en Afrique. Le pays a mis en place une offre sérieuse et diversifiée en matière d'enseignement supérieur privé. Il dispose d'écoles ayant une plateforme assez bien équipée et un corps professoral qualifié. C'est une destination pour les étudiants qui n'ont pu continuer leurs études en Europe. L'accueil n'est pas négligeable, au point que de grandes écoles ont forgé leur renommée grâce à leurs étudiants «africains» comme on les nomme souvent. En moyenne, un étudiant subsaharien débourse pour une année d'études entre 60000 Dh à 90000 Dh. Ce budget comprend les frais de scolarité (entre 25000 Dh et 45000 Dh selon les écoles), le loyer et autres dépenses liées à la satisfaction des besoins quotidiens (transport, panier alimentaire, etc). Devenues une cible des écoles privées en raison de l'afflux important - même si le rythme ralentit d'année en année à cause de l'implantation de certaines écoles dans

les capitales d'origine – les étudiants subsahariens sont parfois leurrés par une publicité qui n'hésite pas à se faire mensongère.

Des mirages qui se dissipent très vite

Mamadou raconte la déception qui l'attendait à son arrivée : «*A notre arrivée nous étions logés dans les appartements de l'école dont le propriétaire était le directeur lui-même. On nous équipait jour après jour, alors qu'on pensait que l'appartement était déjà totalement équipé*». Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Tous les moyens sont bons pour soutirer de l'argent. Les arnaques se succèdent. Ainsi, après avoir validé tous les modules de la formation, on fait tout pour soutirer à l'étudiant de l'argent avant que la direction ne lui délivre le diplôme. «*L'étudiant est contraint de remettre une somme conséquente (entre 8000 et 10000 Dh) s'il tient à récupérer rapidement son diplôme... et sous motif d'un module non validé ou un stage pas effectué ou pour tout autre motif injustifiable qui sort d'on ne sait où*» confie Mamadou. Néanmoins, celui-ci estime que la double diplômation est effective et la formation de

qualité. Il a eu la chance de tirer son épingle du jeu en fin de compte.

De petite arnaque en petite arnaque

Mais cette question du diplôme ne reste pas toujours sans suites. Moustapha, un étudiant sénégalais qui a fait une licence en gestion dans une école à Marrakech, est rentré à Dakar depuis trois ans, attestation de réussite en poche pour travailler. Même s'il ne remet pas en question la qualité de sa formation, le jeune diplômé prêt pour le marché de l'emploi nourrit des craintes «*de rencontrer des blocages en présentant son attestation au lieu d'un diplôme en bonne et due forme*». Selon lui «*c'est une ruse pour contraindre l'étudiant à poursuivre le master dans la même école. La direction tarde à remettre le diplôme et on se contente de l'attestation*». Ainsi, la mauvaise foi et la cupidité viennent gâcher la qualité de la formation et cultiver une suspicion préjudiciable chez les générations à venir.

L'attrape-nigaud des partenariats

Ces petites arnaques, on les retrouve à tous les niveaux. Le partenariat



avec des écoles européennes attire les étudiants subsahariens soucieux de poursuivre leur formation sur le vieux continent. Pour cet étudiant guinéen en deuxième année de master Droit des Affaires, le problème s'est posé : « *Nous pensions que notre école était en partenariat avec une école française. Quand nous avons vérifié avant le dépôt de nos candidatures à Campus France Maroc (service de l'Ambassade de France au Maroc rattaché à l'institut français du Maroc) nous nous sommes rendu compte que le prétendu partenariat était fictif* ». Il poursuit « *quand nous en avons touché mot à la direction, on nous rétorqua que leur partenariat avec cette école française de Clermont Ferrand avait tiré à son terme et qu'il était question de le renouveler* ». Les fausses promesses et les engagements non tenus sont ainsi légion, elles touchent l'ensemble des aspects de la vie estudiantine : logement, stages, partenariat, retrait de

diplôme, attestation d'inscription pour renouveler la carte de séjour. Alors même que c'est précisément sur ces aspects que les écoles fondent leur publicité.

Le dilemme de l'accréditation

Il y a bien quelques années, l'argument majeur pour suivre des études dans l'enseignement privé était de savoir si l'école est reconnue ou pas par les autorités de tutelle. La reconnaissance de l'école précède donc l'autorisation des filières dispensées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur suite à un examen des conditions de travail et du ratio personnel encadrant/volume horaire. C'est un cahier de charges passé au crible par le Ministère de tutelle et qui autorise les filières présentées. L'accréditation est en effet la preuve d'un professionnalisme et de la reconnaissance étatique de

la filière et donne un autre cachet au diplôme obtenu.

Du tape à l'œil

Devant le business florissant que constitue le recrutement d'étudiants subsahariens, et face à une ébauche de raréfaction de ces derniers qui s'explique aussi par la concurrence, on assiste à une communication appuyée des écoles marocaines dans les pays d'origine. Mais malgré les efforts déployés à ce niveau, les résultats ne semblent pas à la mesure des attentes. Aussi, de plus en plus d'écoles ont des projets d'implantation en Afrique Subsaharienne d'autant plus qu'elles comptent d'anciens lauréats dans presque toutes les capitales. Outre l'intermédiation des centres d'orientation présents ou courtiers, d'autres vont dans des capitales telles que Dakar, Abidjan pour démarcher les étudiants et leur faciliter les

procédures d'admission.

Stopper l'hémorragie

Face à de telles dérives dans les prestations réelles, les étudiants ne savent pas où donner de la tête. Même si les filières autorisées et accréditées sont listées sur le site du Ministère de tutelle, cela reste très superficiel dans la mesure où ces étudiants sont délogés de leur pays d'origine et affirment être sans protection dans ces situations. La Fédération de l'Enseignement Privé devrait peut-être prendre les choses en main afin d'éclaircir la situation. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur devrait pour sa part inspecter plus et sanctionner ce genre d'escroquerie pour garantir aux étudiants ce que de droit. Autant d'interrogations que se posent les étudiants et bien d'autres personnes touchées de près par l'enseignement privé au Maroc. ■